

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

372025

Nombre de conseillers en exercice : 13
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de conseillers votants : 12

Le vingt-quatre Juin deux mil vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 06 Juin 2025

Étaient présents : GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, GUICHERD Cyril, ALLEGRE Jean Marc
Conseillers Délégués- BASSOT Christine -- CORNET-MONAT Béatrice- CUISSET Betty - PROVOST Eric – BELOT Jean-Luc - NERON Sylvie – ROUCHON Dominique

Était absent : LASSAIGNE Sébastien

Secrétaire de séance : BASSOT Christine

OBJET : APPROBATION CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES 4 SAISONS A LA PAROISSE ST JACQUES EN COTE ROANNAISE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la mise en vente du bâtiment de la Cure ce qui oblige les membres de la Paroisse Saint Jacques en Côte Roannaise à chercher un lieu pour leurs diverses activités.

Madame le Maire donne lecture au projet de convention de mise à disposition de la salle des 4 saisons sise place de l'église à Villemontais à la Paroisse Saint Jacques en Côte Roannaise.

Les locaux sont mis à disposition à titre gratuit. La Paroisse s'engage à affecter les locaux exclusivement à son activité.

La Paroisse s'engage à souscrire une police d'assurance contre le vol, l'incendie et couvrant sa responsabilité civile (risque locataire). Une copie du contrat devra être produite à l'appui de la présente convention avant l'entrée dans les lieux, avec justificatif à fournir chaque année.

La présente convention est consentie et acceptée pour une durée de 5 ans à compter de sa signature.

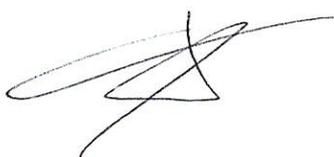
Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et à la majorité de ses membres (1 contre) :

- Accepte la convention ci-jointe de mise à disposition de la salle des 4 saisons à la Paroisse Saint Jacques en Côte Roannaise, représentée par le Père BODIN Charles Henri,
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer cette convention.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,
Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,

BASSOT Christine



Fait à Villemontais, 24 Juin 2025
Le Maire,

GAUME Marie Françoise

